

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le 8 juin 2017
par courrier au CAUE du Jura ou par mail

¹ modalités de règlement :

Pour la participation financière, vous pouvez opter pour :

- un règlement par mandat administratif, selon RIB ci-après
Etablissement – CRCA Lons Lafayette
RIB – 12506 39000 40569426000 03
IBAN – FR76 1250 6390 0040 5694 2600 003
- un règlement par chèque, à l'ordre du CAUE du Jura

² Liste des adhérents à jour de leur cotisation – année 2016 :

Disponible sur simple demande auprès du secrétariat du CAUE
au 03 84 24 30 36 ou par mail m.bacheley@caue39.fr

Pour tout renseignement, contacter le :
CAUE du Jura – 151 rue Regard – 39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36 - mail : caue39@caue39.fr



Cette journée est réalisée
avec le soutien de :
la DRAC Bourgogne Franche-
Comté, la Communauté de
Communes de la Station des
Rousses Haut-Jura,
la Commune de Prémanon



Espace des Mondes Polaires
Prémanon (39)



Ancien hôpital
Meursault (21)



Musée du sel
Salins les Bains (39)



Maison de santé
Vézelay (89)

Le CAUE du Jura vous propose :



Assemblée Générale Journée du 22 juin 2017



© Agence Reichardt/Ferreux

« Architectures remarquables en milieu rural » Visite de l'Espace des Mondes Polaires

Les deux dernières années ont été marquées par la livraison
d'opérations remarquables par leur ampleur et leur qualité dans les
territoires ruraux de Bourgogne Franche-Comté.

Dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de la loi sur l'architecture
de 1977, le CAUE du Jura organise le 22 juin 2017 une journée de
rencontres et débats.

Cet événement s'inscrit dans la mission de sensibilisation des CAUE.
Il précède la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire du CAUE du
Jura (exercice 2016).

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017

programme

Cette journée est à destination du grand public, des élus, techniciens, professionnels, adhérents ...

Accompagnateurs :
L'équipe du CAUE du Jura, les élus des collectivités CC Station des Rousses, commune de Prémanon, les agences d'architecture (voir détail du programme)

Bus prévu pour les déplacements Lons-Prémanon (AR)

Places limitées



La journée à Prémanon s'organise en trois temps :

- **La visite de l'Espace des Mondes Polaires**, commentée par les architectes
- **Une table ronde** réunissant quatre architectes de la région Bourgogne Franche-Comté ayant récemment réalisé un projet « remarquable » dans des communes, petites et moyennes, et dont les agences sont installées dans les territoires ruraux.
- **Une visite du village de Prémanon** par M. le maire, qui abordera les enjeux et les impacts de l'installation d'un projet d'envergure dans une petite commune et les projets connexes.

9h30 : Accueil Communauté de Communes de la Station des Rousses et commune de Prémanon.

Visite architecturale de l'Espace des Mondes Polaires, Agence Reichardt/Ferreux

11h00 : Table ronde dans l'auditorium Espace des Mondes Polaires
« **Etre architecte dans un territoire rural, quelles motivations ?** »

Les atouts et les freins à une activité d'architecte au quotidien dans les territoires ruraux.

Les 4 équipes d'architectes :

- Agence Reichardt/Ferreux, Espace des Mondes Polaires à Prémanon (39)
- Jung Architectures et Simon Buri Architecte, Reconversion ancien hôpital à Meursault (21)
- Agence Malcotti/Roussey, Musée du sel à Salins les Bains (39)
- Agence BQ+A B. Quirot architecte & associés, Maison de santé à Vézelay (89)

Table ronde animée par Claude Borcard, ingénieur retraité, journaliste bénévole

12h45 Repas

14h15 Nolwenn Marchand, maire de Prémanon
« **Les impacts d'un équipement remarquable dans une commune rurale – les projets connexes** » / Visite du village et des abords de l'Espace des Mondes Polaires

Journée du **22 juin 2017**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse postale :

Tél. :

Mail :

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le 8 juin 2017.

Visite de l'Espace des Mondes Polaires

à Prémanon, de 9h30 à 16h - trajets en bus (places limitées)

- Je participerai à la journée à Prémanon
- Je prendrai le bus à Lons (8h parking derrière la gare)
 - Je me rendrai directement à l'EMP
- Je ne participerai pas à la journée à Prémanon

Je verse la somme de **17€ pour la participation aux frais de repas** (le CAUE prend en charge le déplacement et les frais annexes) voir modalités de règlement¹

Assemblée Générale à 17h30

à Lons Le Saunier (Conseil Départemental - espace Rouget de Lisle)

- Je serai présent à l'AG du CAUE
- Je ne participerai pas à l'AG du CAUE

En cas d'absence, et au titre d'adhérent à jour de ma cotisation 2016², je donne pouvoir à :

.....
pour me représenter et prendre part en mon nom à tout vote.

« Bon pour pouvoir » - Date et Signature,



Espace des Mondes Polaires
Prémanon (39)



Ancien hôpital
Meursault (21)



Musée du sel
Salins les Bains (39)



Maison de santé
Vézelay (89)